



# LE GRAPPILLON

N° 112 – mai 2020

La déchetterie verte  
est surveillée !!



C'est le printemps !!



## STATISTIQUES COMMUNALES

Période du 01.10.2019 au 31.03.2020

Départs durant la période	43
Arrivées durant la période	35
Naissances	2
Décès	9
Habitants au 31.03.2020	1025

## SOMMAIRE

## PAGE

Il y a du talent chez nous !	2
Recommandations Covid-19	8
Déchets encombrants	10
Nouveaux majeurs	12
Noël des séniors	13
Comportement en forêt	15
Fenêtres de l'Avent	17

# Il y a du talent chez nous !

*La rubrique ouverte aux personnes qui ont du talent et qui s'en servent pour porter haut les couleurs de notre Commune. C'est un clin d'œil à des acteurs, hommes et femmes, vieux et jeunes, sportifs et artistes ou encore artisans et novateurs, etc..., bien de chez nous. Michel Lachat se chargera d'alimenter régulièrement ces pages en interviewant ces citoyens et citoyennes qui bonifient, par leur savoir-être et leur savoir-faire, notre quotidien.*

Cette édition nous fera rencontrer Michel Lacraz et les paysans et paysannes de chez nous.

## Gérard Lacraz

Gérard Lacraz est un artiste, au sens premier du terme, soit une personne qui exerce professionnellement un des beaux-arts ou encore une personne qui a le sens de la beauté et est capable de créer une œuvre d'art.

Oui, dès le premier contact, on ressent l'artiste. Une voix douce qui souligne une sensibilité exacerbée, un look d'artiste avec une belle barbe grise et un bonnet en laine bien planté sur de longs cheveux noués en catogan, un atelier de travail un peu désordonné, enfin des œuvres d'art exposées un peu partout dans l'habitat.

Le décor planté et le café servi, Gérard Lacraz, la soixantaine bien sonnée, se livre sans retenue et nous raconte sa vie pleine de coïncidences heureuses.

Né en août 1957, en Haute-Savoie, dans une petite ferme, il met rapidement la main à la pâte pour aider son père, un gros travailleur, et sa mère, une bonne fermière, à mener de front un train de campagne et à cultiver une petite vigne qui produit le célèbre « Roussette de Savoie », un vin sec qui rentre dans la catégorie du **vin tranquille** et qui est vinifié avec un seul et unique cépage « **l'Altesse** ». C'est sans doute l'image qu'on retient de Gérard Lacraz : « Son Altesse tranquille » !

Très jeune, l'adolescent garde les vaches à la montagne avec sa sœur aînée durant l'été et vit « son » premier contact avec la Suisse. En effet, il fait rapidement connaissance avec un couple de Genevois, lui peintre-sculpteur, elle femme-sculpteur, qui rénovait une maison isolée et en pleine nature. Dans cet oasis de paix, il a l'occasion d'admirer le travail des deux artistes qui l'invitaient régulièrement avec sa sœur à déguster « le » chocolat suisse, des gâteaux sucrés, et, ô découverte, des pamplemousses. Un souvenir inoubliable et beaucoup de bonheur !

Son école primaire achevée, Gérard Lacraz obtient brillamment son baccalauréat, avec un intérêt marqué pour la biologie. Fils d'agriculteur, mais ne voulant pas emboîter le pas de son père, il opte finalement pour une formation dans l'agroalimentaire, avec la filière « fromagerie ». L'histoire ne dit pas si c'est ce premier choix qui l'a conduit aujourd'hui à la laiterie de Berlens ! Heureux hasard !



Les études terminées, la démangeaison du voyage le gratouille. Pendant huit mois, il traverse les Etats-Unis et le Canada et sa vision du monde change. La beauté des paysages et les couleurs flamboyantes de l'été indien l'appellent ! Une nouvelle vocation se dessine-t-elle à l'horizon ? Mais le retour en France est plus terre-à-terre et le service militaire obligatoire d'une année lui laisse un très mauvais souvenir. Il en va de même de ses premiers pas dans la vie professionnelle de fromager.

N'ayant pas d'emploi fixe, il effectue des remplacements ici et là. Mais, inexpérimenté, il n'assure pas toujours la façon de travailler des différents patrons, qui partent en vacances, sans lui donner les conseils avisés. Cette « situation grotesque », dit-il, le distance de la profession. Il répond alors positivement à son oncle qui travaille dans un service vétérinaire et qui lui confie quelques missions de contrôle des animaux en montagne. Il est dans la nature et respire à nouveau !

Toutefois, son âme d'artiste se réveille. A 25 ans, marié et père d'une petite fille, il s'embarque pour Lyon et fréquente l'école des Beaux-Arts. Au cours d'un voyage à Chartres, il visite la fameuse cathédrale et est envoûté par la splendeur des vitraux. C'est le coup de foudre et il décide de se consacrer à la verrerie.

Commence dès lors la valse des déplacements et des rénovations de maison : « j'ai fait ça toute ma vie », sourit-il. Sa première maison se situe dans le village des Monts du Lyonnais, une région fréquentée par les amoureux des grands espaces entre Lyon et Saint-Etienne. Dans son premier atelier, il fabrique ses premiers vitraux. Même si la famille Lacraz ne cherche pas le luxe et vit modestement, force est de constater que les débuts sont difficiles et un retour à la case départ (ferme familiale) est un passage obligé : quelques transformations de l'appartement mis à disposition par les parents, naissance d'une deuxième fille et toujours peu de revenus ! Mais Gérard a la bougeotte et c'est un nouveau départ pour l'Alsace. Il trouve à Petite Lucelle, dans le Haut Rhin, une magnifique demeure à colombages à rénover de fond en comble, ainsi qu'un travail à sa convenance dans l'entreprise Weleda de cosmétiques naturels et médicaments anthroposophiques. Hélas, une douzaine d'années après la naissance d'un petit garçon, les Lacraz n'échappent pas à une crise de couple qui se termine par une séparation à l'amiable.

A 45 ans, Gérard, toujours tenaillé par le « verre », et seul, décide, avec la compréhension de son employeur particulièrement ouvert et bienveillant, de se donner un coup de fouet, sous la forme d'une formation en art du fusing et de souffleur de verre à Bacarra, la cité du cristal, dans les Vosges. Tout en conservant son emploi, à temps partiel, chez Weleda, il déménage à Colmar. Et c'est là qu'il échafaude ses projets qu'il va ensuite réaliser dans divers ateliers loués ici et là. En 2005, nouvelle coïncidence heureuse ! Gérard rencontre sa deuxième compagne Silvia, née à Berne, parlant parfaitement le français et qui, comme lui, suivait, pour le plaisir, un stage de théâtre, à Lucerne !!! Elle l'accompagne à Colmar et la vie de Bohème reprend.

En 2007, saturé de Weleda, après, tout de même, 21 ans de fidélité, mais poussé par un nouveau grain de folie, Gérard décide, avec la complicité de sa seconde moitié, de gagner le Sud-Est de la France. En compagnie d'un couple de musiciens, des amis du même âge, ils achètent un mas à Rosans, petit village situé près de Gap, dans le département des Hautes-Alpes, en région Provence-Alpes-Côte d'Azur. C'est le rêve qui toutefois se transforme assez rapidement en cauchemar ! Des tracas administratifs les empêchent de construire un atelier à proximité du mas !

Après une « belle-pause » de trois ans dans ce coin de terre des Hautes-Alpes, le couple Lacraz fait une escapade en Suisse pour visiter le musée du Blé et du Pain, à Echallens. Ils « tombent par hasard » sur l'annonce suivante : « deux fromageries à vendre à Berlens et Mézières pour

un prix..... », « en accord avec ma bourse », ajoute Gérard, qui poursuit : « on a finalement choisi la laiterie de Berlens en raison de la vue, du calme, du petit jardin et aussi de l'amabilité du fromager locataire des lieux, qui avait le dos coincé et qui était si généreux dans ses gestes et ses paroles. Cela nous a touchés ! ».

Et rebelote dans ce paradis glânois pour Gérard qui effectue quelques travaux de rénovation, notamment de chaufferie et de transformation de la fromagerie en espace dédié à l'art verrier. Avec la sympathique complicité des agriculteurs voisins, il installe trois fours de grandeur différente et peut maintenant se donner complètement à la réalisation d'une œuvre grandiose qui devrait l'occuper bien au-delà de sa retraite. En effet, une « fondation pour la paix » l'a mandaté pour fabriquer douze vitraux qui décoreront un temple en construction dans un village du Nord de l'Inde, près de l'Himalaya. C'est tout d'abord un immense travail de réflexion, de conceptualisation et de recherche, en particulier sur la mythologie hindoue fort connue pour sa richesse, son ampleur et sa profondeur. Et, après la réflexion, l'exécution, soit la confection de moules et le coulage du verre : un travail particulièrement éprouvant et délicat, ce d'autant plus que la fondation veut que Gérard Lacraz accomplisse son ouvrage selon la technique du fusing utilisée en Mésopotamie, il y a 3.500 ans. En fait, ce procédé de transformation du verre consiste à obtenir une pièce homogène, donc sans l'aide de plomb. Il est dès lors nécessaire de travailler avec des plaques de verres uniques qui ont le même coefficient de dilatation, qui mesurent environ 1,5 mètre sur 80 cm et qui pèsent plus de 100 kg.

Aucun doute que Gérard va réussir cet immense défi. Il veut aller au bout du projet et le soutien indéfectible de Silvia est un gage de succès supplémentaire. Son investissement actuel est total et le premier vitrail est déjà sorti du grand four, mais ne le dites pas : c'est top secret !

Aussi n'a-t-il plus beaucoup de temps pour les loisirs. Toutefois, il s'est mis récemment à l'accordéon avec sa conjointe qui est son meilleur professeur. Il bat également et régulièrement la campagne pour admirer les chênes, ces arbres robustes et majestueux, et les forêts qu'il faut préserver à tout prix. Tiens, en parlant de prix, relevons que Gérard Lacraz, trop modeste pour en « faire tout un fromage », a gagné le concours des artistes d'art au comptoir de Romont en



2012 et qu'il a collaboré avec Jean-Pierre Demierre à la réalisation de la Table Sainte et de la Croix de l'Eglise de Mézières, ainsi que du mobilier liturgique du home de Vuisternens-devant-Romont. Avec les enfants de passeport-vacances, il a conçu trois stèles de verre exposées à la Crèche casse-noisettes, à Romont.

Il n'est pas possible de quitter Gérard Lacraz sans photographier son « coup de cœur » : « la vache aux cornes d'abondance ». Fils de paysan, il aime la nature et les troupeaux de vaches. Cette œuvre majestueuse constitue sans doute le plus bel hommage adressé à la terre et à son animal à cornes préféré !

Merci infiniment, Gérard, pour le temps consacré au Grappillon et plein succès avec vos vitraux dédiés au « Temple de la Paix » !

Berlens, le 5 Mars 2020 / M. Lachat

## Nos paysans et nos paysannes\*<sup>1</sup> !

Le Coronavirus s'est invité sans crier gare dans notre Commune et ses conséquences ont empêché le Grappillon d'interviewer, comme à son habitude, une seconde personnalité pour l'édition du printemps. En effet, vu les directives sages et indiscutables du Conseil fédéral, il eût été malvenu d'aller à la laiterie de Mézières pour y interroger le « patron », même s'il collectionne les médailles et les prix. Ce n'est que partie remise !

Pour remplir les pages réservées aux « talentueux » villageois, le Grappillon innove en honorant, avec un zeste d'humour et sans les nommer individuellement, un groupe de citoyens méritants : les paysans du bled, et ce, pour au moins ces **quatre** bonnes raisons :



1. Hormis l'exception qui confirme la règle, chaque citoyen de Mézières-Berlens possède une cuisse de cambroussard ou tout au moins une âme bucolique, c'est dire si, carnivore, végan, végétarien, végétalien ou encore spéciste, on se sent, tous, un peu concerné par l'espèce animale ! Et faisons fi des médisants qui nous surnomment familièrement, nous les gens de cette Glâne champêtre, les culs-terreux ou les péquenauds. Ils sont sans doute jaloux de notre bon sens terrien !
2. Le fromager de Mézières et ses excellents produits seront présentés dans un prochain Grappillon. Mais n'attendons pas la parution de celui-ci pour clamer haut et fort que les bons fromages ne se font qu'avec du bon lait ! Merci qui ? Réponse par cette cocasse citation : « un paysan à sa charrue vaut mieux qu'un noble dans la rue » !
3. Même si le nombre d'agriculteurs se réduit comme peau de chagrin, ceux-ci sont encore bien présents dans notre région agreste. Les deux routes de débords fraîchement construites sont là pour nous le rappeler ! Et aujourd'hui, elles sont utilisées, c'est dire si « sous le chapeau d'un paysan peut se trouver le conseil d'un prince » !
4. Le Covid-19 a provoqué l'hystérie dans les grandes surfaces et on a vu des personnes s'arracher les marchandises. Après ces pugilats, beaucoup d'entre elles ont déclaré vouloir se rapprocher de la vente à la ferme dans le but d'améliorer la politique agricole qualifiée par d'aucuns de ladre, lésine, radine, voire pingre. En effet, déjà dans son « Sottisier » datant du 18<sup>ème</sup> siècle, Voltaire publiait cette pensée : « on a trouvé, en bonne politique, le secret de faire mourir de faim ceux qui, en cultivant la terre, font vivre les autres » !

---

<sup>1</sup> On utilisera le masculin pour ne pas charger le texte, mais les paysannes ne sont pas oubliées !

Cette énumération non-exhaustive de motifs plaide manifestement en faveur des « sauveurs de la nation » qui ont toutefois d'autres chats à fouetter que le simple pékin, voire les divinités indécises, si l'on s'en réfère au proverbe chinois : « le paysan prie qu'il pleuve, le voyageur qu'il fasse beau et les dieux hésitent » !

Et aux grincheux qui rabrouent les pleurnicheries du monde rural, répondons encore par un proverbe chinois : « vaut mieux essuyer une larme du paysan, que d'obtenir cent sourires du ministre », encore que la Suisse n'est pas la Chine et que chez nous, certains de nos ministres méritent aussi qu'on leur tende le mouchoir.

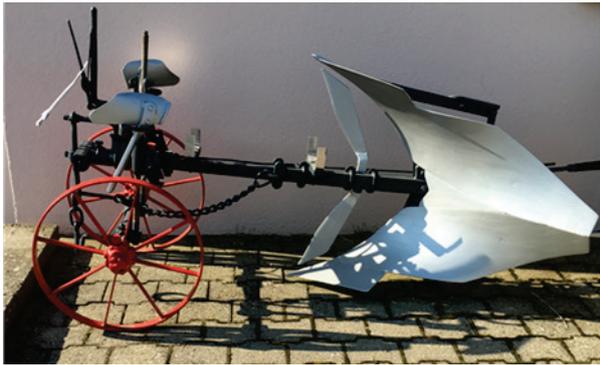
Plus sérieusement et pour avoir une idée plus précise du monde paysan et de l'évolution de l'agriculture depuis 1975, voici quelques chiffres :

- la surface agricole utile en Suisse n'a pas beaucoup évolué ces 45 dernières années et compte 1,05 million d'hectares, ce qui représente environ le quart de la superficie totale de la Suisse ;
- en 1975, un agriculteur moyen, secondé généralement par deux membres de sa famille, œuvrait dans une ferme de 9,4 hectares, alors qu'aujourd'hui il travaille, avec moins de personnel, dans une ferme de plus de 20 hectares. Le boum de la mécanisation dans les années 70 a réduit le nombre de travailleurs dans les champs et les écuries et a également diminué la pénibilité du travail de manière importante. Pas forcément un « plus », puisque ces deux « vérités » ont été corrigées par une « surcharge administrative » et ... la solitude ;
- entre 2015 et 2016, 990 exploitations – surtout celles qui avaient moins de 30 hectares - ont disparu en Suisse, soit entre deux et trois par jour ;
- aujourd'hui, chaque paysan élève en moyenne 99 têtes d'animaux, toutes espèces confondues, soit trois fois plus qu'en 1975 (31 bêtes par agriculteur), mais ces chiffres doivent être relativisés en ce sens que ce sont surtout les poules qui « pondent » cette croissance vers le haut, alors que le nombre de bovins a diminué, passant de 1,8 à 1,5 million ;
- si le salaire des agriculteurs a augmenté, il reste bas, selon l'Union Suisse des Paysans (USP) ;
- l'arrivée du bio, depuis 1990, a relayé les produits chimiques et la révolution 4.0 va connecter nos vaches laitières qui porteront allègrement boucles d'oreilles, bracelets ou autres badges ! Ces capteurs utiliseront les intelligences artificielles et permettront aux propriétaires des troupeaux de laitières de connaître en temps réel, « le poids, les temps de repos, les positions, les activités, le repas, la boiterie, la mammite, la qualité du lait, la rumination, etc... de ces sportives d'élite » (Le Matin Dimanche du 22.03.2020) !

Ce tableau, un peu sombre, nous annonce-t-il la mort des paysans ? Je ne le pense pas, mais comme le relève Francis Egger, responsable du département Economie, formation et relations internationales au sein de l'USP, il faut regretter la disparition de chaque exploitation, car c'est « une part importante du patrimoine et un savoir-faire régional qui s'en va avec ».

Et personnellement, je pense à mes étés à la ferme des grands-parents que je rejoignais, pendant mes vacances scolaires, à vélo militaire doté d'une seule vitesse et de freins à rétropédalage. J'aimais bien charger, avec mon frère, les gerbes de blé à la fourche et faire des « gros » chars, qui se renversaient parfois (!) ou amener les boilles pleines de lait avec la

charrette tirée par Médor, un brave bouvier bernois, ou parfois aussi avec la carriole tirée par Olga, une jument bien calme. Nostalgie !



Il est vrai, le métier a changé ! Les machines ultra-modernes, « des monstres », ont mis aux oubliettes fourches, râpeaux, faux, balais, etc... Terminée la traite à la main, les ordinateurs ont envahi les écuries. Finis les déplacements avec le chien ou le cheval de la ferme à la laiterie, les tracteurs, les 4x4 tirant un gros bidon à lait font le boulot. Mieux, le camion-citerne se rend directement à l'étable pour y recueillir le lait.

Et, par-dessus tout, les experts de l'écologie nous «réchauffent» les oreilles et nous recommandent, pour sauver la planète, de cesser de manger de la viande et de faire pousser du soja et des légumes. Sans doute, mais gardons les pieds sur terre et prenons ce que nous offrent nos terroirs. On ne va tout de même pas demander aux paysans de faire pousser des ananas et des bananes au pied du Moléson !

En tout cas, moi, petit-fils de paysans, aussi bien du côté paternel que maternel et fils de vétérinaire, je me sens bien dans la peau d'un pedzouille !

Mézières, le 25 mars 2020  
Michel Lachat



**LE COLORADO**  
station-service - shop - bar à café  
Patricia Gabriel Maureira & Juan Maureira  
Rte de Vuisternens, 1684 Mézières

**Shop ouvert à votre service 7j/7j**  
du lundi au samedi de 6h à 21h  
dimanche et jours fériés de 6h à 19h

Alimentation, produits frais, fruits et légumes, produits surgelés,  
boulangerie, fleurs, cadeaux, presse, loterie.

Bar à café avec petite restauration, agence postale,  
Shop online, livraison à domicile, salle de conférence.

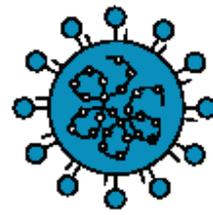


**AMEUBLEMENT - AGENCEMENT**  
**Gilbert L'HOMME**  
MAÎTRE ÉBÉNISTE

**1684 MÉZIÈRES / ROMONT**  
TEL 026/652 29 94 - FAX 026/ 652 44 94

**AMEUBLEMENT:**  
Visitez sans engagement  
3 étages d'exposition  
Ouvert tous les jours  
de 8h. à 12h. et de 13h. à 20h.

**AGENCEMENT:**  
Cuisines - restaurants  
Magasins - bureaux  
Escaliers - boiseries  
Portes - armoires



**COVID19**  
Fribourg Freiburg  
www.fr.ch

## Message à la population

---

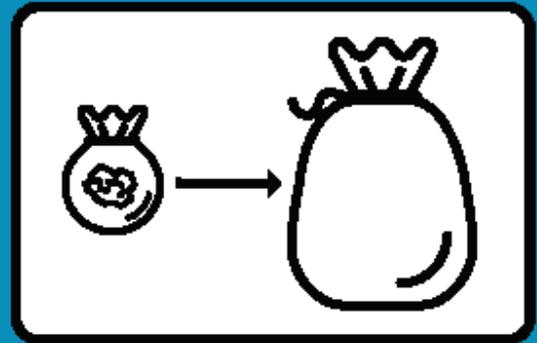
# Élimination des déchets



L'élimination des déchets ménagers et des déchets organiques des ménages est garantie.

Les autres déchets doivent être **stockés à domicile**, ne se rendre à la déchetterie qu'en cas de stricte **nécessité**.

Mouchoirs, serviettes...  
**dans des sacs plastique**  
eux-mêmes dans les sacs poubelles.



Pour les personnes **malades et en quarantaine** :  
**tri suspendu, tout dans les déchets ménagers.**



ETAT DE FRIBOURG  
STAAT FREIBURG

FR [fr.ch/covid19](https://www.fr.ch/covid19)

DE [fr.ch/de/covid19](https://www.fr.ch/de/covid19)

Fribourg, le 25 mars 2020

## **Message à l'attention de la population concernant l'élimination des déchets**

Madame, Monsieur,

Suite aux recommandations de l'Office fédéral de l'environnement du 19 mars 2020, voici les dispositions à adopter pour l'élimination des déchets.

### **CONTEXTE.**

L'élimination des déchets est une prestation communale indispensable pour garantir la salubrité publique. L'élimination des déchets périssables et impropres doit être assurée. Tant pour les travailleurs que pour la population, le système de récupération et d'élimination des déchets doit respecter les règles de la Confédération (interdiction des rassemblements de plus de 5 personnes) et les consignes de l'Office fédéral de la santé publique OFSP (distance, hygiène et personnes à risques), qui doivent être rappelées surtout aux endroits stratégiques et aux endroits non surveillés.

### **PRINCIPE: EN CAS DE STRICTE NECESSITE.**

Si votre déchetterie est ouverte, il convient de se rendre à la déchetterie uniquement en cas de stricte nécessité.

Les déchets non périssables ou propres doivent être entreposés à la maison.

L'incinération de déchets dans le jardin ou dans une cheminée demeure interdite, et ce malgré la situation actuelle.

### **RÈGLES DE GESTION DES DÉCHETS.**

Le ramassage des ordures ménagères et des déchets organiques des ménages doit être garanti. Si la commune n'est plus en mesure de collecter séparément les déchets organiques des ménages (épluchures, restes de cuisine, etc.), ces derniers doivent être éliminés via les sacs poubelles officiels.

Les déchets verts non ménagers, issus par exemple des tontes de gazon, coupes d'arbres, etc. restent stockés dans les jardins privés si la collecte par la commune est suspendue.

Si un privé sollicite directement une prestation d'une entreprise d'élimination ou de recyclage, les frais sont à sa charge.

### **RECOMMANDATIONS OFSP À LA POPULATION :**

Les masques, mouchoirs, articles hygiéniques et serviettes en papier utilisés doivent être placés dans des petits sacs en plastique immédiatement après avoir été utilisés.

Ces petits sacs doivent être fermés avec un nœud sans être compactés et jetés dans une poubelle dotée d'un couvercle, elle-même équipée d'un sac poubelle de la commune.

Les sacs poubelles doivent ensuite être fermés et jetés avec les ordures ménagères (comme à l'accoutumée).

Les ménages dans lesquels se trouvent des personnes malades ou en quarantaine doivent renoncer au tri usuel du PET, de l'alu, du papier, etc. Ces déchets doivent être éliminés avec les ordures ménagères afin d'éviter toute transmission du virus par ce biais. Il en va de même pour les déchets organiques (épluchures, restes de cuisine, etc.), qui doivent eux aussi être jetés avec les ordures ménagères.

*Les recommandations peuvent être adaptées en fonction de l'évolution de la situation.*

**Votre discipline est un atout indispensable pour traverser cette période de pandémie, protéger votre santé et celle des autres !**

En vous remerciant pour votre engagement dans cette situation particulière, nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations les meilleures.

**ORGANE CANTONAL DE CONDUITE (OCC)**

---

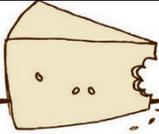
## **ANNULATION DÉCHETS ENCOMBRANTS**



En raison de la situation sanitaire actuelle  
due au Covid-19,

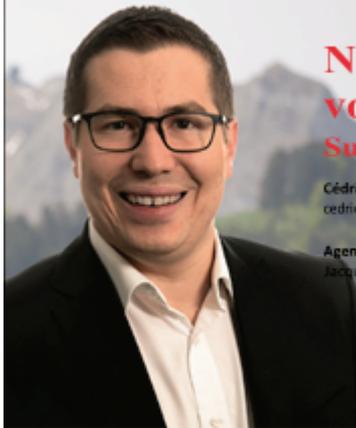
le Conseil communal a décidé  
d'annuler le prochain ramassage des  
objets encombrants prévu les  
12 et 13 mai 2020.

Nous vous remercions d'avance de votre compréhension.



# Fromagerie de Mézières

Ouvert tous les jours 7h30-11h30 16h-19h



**Nous sommes à  
vos côtés.  
Surtout en cas de pépin.**

Cédric Dénervaud, M 079 580 96 12  
cedric.denervaud@mobiliere.ch

Agence générale Bulle  
Jacques Yerly

Agence Romont  
Rue du Château 101  
1680 Romont  
T 026 916 10 40  
bulle@mobiliere.ch  
mobiliere.ch

la Mobilière

000018

## MASSAGE & SANTE



Relaxants, sportif, réflexologie  
Shiatsu & méridiens, Sumathu  
Drainage lymphatique  
Massage de Dorn & de Breuss  
Lomi Lomi Nui  
Pierres chaudes  
Rebouteur (neuromusculaire)  
**Monique Veith Yerly**  
Masseuse médicale CRS

Rte. de la Nerigue 6, 1680 Berens Tél. 026 652 41 91  
m.veithyerly@bluewin.ch www.massageetsante.pagesjaunes.ch



### Elevage des Joyaux de Savejo

**Pittet Elisabeth**  
Cavalier King Charles

Rte de Massonnens 13  
1680 BERLENS

079 936 29 68

elisabeth.p@bluewin.ch



**Monique Schmied**  
Rte de Massonnens 16  
1680 Romont/Berens

Esthétique et bien-être

026 / 652 17 93

## MOREL PEINTURE Sàrl

CREPIS  
PAPIERS-PEINTS



GYPSERIE  
ISOLATION

Ch. du Vugy 15  
1684 Mézières / FR

Tel. : 026.652.22.12  
Fax : 026.652.22.13  
Natel : 079.481.45.60

Bâtiments ■ Génie civil ■ Entreprise générale

**ROPRAZ**  
Romont SA

Zone industrielle « En Raboud »

Tél. 026 / 651 91 91 ■ Fax 026 / 651 91 90  
secretariat@ropraz-sa.ch www.ropraz-sa.ch

## La fête avec les 15 nouveaux majeurs de la Commune

Plus ou moins à pareille époque de l'année, le Conseil communal accueille par un acte officiel et toujours accompagné d'un zeste festif les citoyens et citoyennes de Mézières-Berlens qui ont atteint l'âge de la majorité civile.

Ainsi, le 22 novembre dernier, une partie des quinze « émancipés-e » 2019 - les absent-e-s s'étant excusé-e-s -, a rivalisé d'adresse avec les représentants de la Commune emmenés par son Syndic, Jean-Claude Raemy, sur les planches du célèbre boulodrome de l'auberge du Pèlerin, à Berlens. Les joutes acharnées mais remplies de fair-play se sont déroulées sous l'œil vigilant et bienveillant de Louis Guillaume, l'as des lieux.

Après le sport et quelques boissons, en majorité à base de houblon, consommées avec modération, jeunes et moins jeunes se sont déplacés à Romont, précisément au restaurant de la Belle-Croix, où ils ont dégusté un menu gastronomique très apprécié.

Comme dans toute belle soirée entre amis, les échanges et le ton des voix se sont amplifiés à mesure de l'avancée de la nuit. Tant mieux, car c'est une preuve de convivialité et d'amitié ! Ces moments de partage sont certes importants pour les décideurs politiques qui ne manquent pas de prendre le pouls d'une jeunesse dynamique et de plus en plus « écolo », mais aussi et surtout pour ces jeunes hommes et jeunes femmes qui « devront » prendre tôt ou tard le relais.

A vous, Karen Andrey, Mareva Ballif, Manuela Bejarano Cortès, Anaïs Del Faggio, Clémence Dumas, Justine Genoud, Robin Girardin, Justin Kolly, Sandy Morel, Guillaume Oberson, Olivier Pittet, Thomas Raemy, Lucien Rey, Lara Santos Neves et Tatiana Semedo Da Silva, nos meilleurs vœux de bonheur et de réussite vous accompagnent dans votre avenir personnel et professionnel !

Le conseil communal



## Noël des personnes âgées 2019



En ce dimanche 24 novembre 2019, les agriculteurs et agricultrices de notre Commune ont fait fort !

Dans un décor digne d'une grandiose désalpe, ils ont accueilli un nombre record de participants au traditionnel repas des aînée-e-s. Tables magnifiquement décorées et particulièrement invitantes, cloches et sonnailles « silencieuses » mais du plus bel effet, la salle de la Parqueterie de Mézières, nous rappelait fièrement nos racines ! Et

dans cette ambiance chaleureuse et conviviale, nos paysans et paysannes, vêtu-e-s de bredzons et de dzaquillons, nous ont servi les mets du terroir concoctés par les renommés artisans du coin, ceux de la Jambonnière et de la boulangerie-pâtisserie.

Et pour rester dans la même lignée de la tradition campagnarde, les organisateurs ont eu la très bonne idée d'inviter le trio « Purpelbuebe », un trio de musiciens (père et ses deux fils) d'Im Fang, spécialistes de la « schwytzoise », qui ont égayé les mélomanes du folklore helvétique, régalé les danseurs et danseuses de valse et finalement accompagnés quelques chansons fredonnées par les aînés et dirigées par Dodo du Praz Diablat, pas avare d'excellents « witz » distillés tout au long de l'après-midi !

Un film, relatant la vie paysanne du village et ses divers syndicats, défila en boucle sur grand écran pour le plus grand plaisir des participants qui revoyaient leur famille et quelques « disparus ».



Daniel Droux, Président du syndicat d'élevage, en profita pour saluer les personnes présentes, rappeler que le syndicat était contemporain du Chœur de l'Amitié et fêtait, cette année, ses 60 ans d'activité, enfin, « s'excuser » avec finesse du fait que certains collègues avaient « encore un peu de peine à rouler dans la commune sur les routes de débord » !

Jean-Marc Oberson, conseiller communal et responsable du dicastère, apporta les salutations officielles de l'autorité communale représentée également par son syndic, Jean-Claude Raemy. Il remercia chaleureusement les organisateurs de la journée, les tenanciers de la Parqueterie pour la mise à disposition de la grande salle et leva son verre à la santé de tous les participants.

Une très belle journée et une pierre blanche dans le jardin des souvenirs !

### Le Conseil communal

 <p><b>MÉZI'HAIR</b> COIFFURE &amp; BARBE</p> <p><b>SANS RENDEZ-VOUS</b></p> <p>Hommes &amp; Juniors</p> <p><b>LUNDI</b> 17h00 - 21h00</p> <p>Florence Ramirez Vazquez Chemin du Tremblex 8 1684 Mézières / FR</p>	 <p><b>MÉZI'HAIR</b> COIFFURE &amp; BARBE</p> <p><b>SUR RENDEZ-VOUS</b></p> <p>Dames, Hommes &amp; Juniors</p> <p><b>MARDI À SAMEDI</b> Aussi en soirée</p> <p><b>079 577 14 15</b> Appels, messages, WhatsApp, Messenger &amp; Facebook</p> <p>Florence Ramirez Vazquez Chemin du Tremblex 8 1684 Mézières / FR</p>
--	--

**Boissons**  
**«Marlène et Nano»**

**Marché de proximité**

**026 652 07 47**  
**079 634 38 24**  
**jmwaeber@bluewin.ch**

**Ouvert 7 jours sur 7**  
**1681 Billens**

**Livraison pour manifestation**

**Boissons - Vaisselle plastique**  
**Gobelets - Frigos**  
**Machines à Bières - Bars**

Bonjour à tous,  
J'ai profité de cette pause planétaire pour réfléchir à mes horaires et les accorder au mieux à votre demande ainsi qu'à mon organisation familiale.  
Ils entreront en vigueur dès la réouverture du salon.  
N'hésitez pas à me contacter, nous trouverons toujours un moment ensemble.  
J'espère à très vite pour de nouvelles aventures capillaires.

En attendant, prenez soin de vous !  
Florence

Ce document a pour but de rappeler les différentes démarches et règles de bonne conduite en forêt. En effet une augmentation des cas mentionnés ci-dessous a été constatée depuis quelques temps.

## Coupe de bois en forêts privées :

Tous les arbres, les chablis compris, de plus de 16cm de diamètre à hauteur de poitrine doivent être martelés par le garde forestier et font l'objet d'un permis de coupe gratuit. Le propriétaire a le droit de prélever 10 plantes pour son propre usage sans faire l'objet d'une demande de permis de coupe, pour autant que l'état de la forêt le permette.

LFCN, Art. 43 et art. 41 RFCN

## Feux en forêts :

Les feux sont strictement interdits en forêt et hors forêt. Des dérogations peuvent être accordées par le service forestier **uniquement pour les cas concernant une forêt** et pour des motifs bien précis :

- Incinération du bois atteint du bostryche / d'autres parasites qui menacent la forêt

- Sécurité de travail (région en forte déclivité)

- Les rémanents ne peuvent être entassés et évacués car ils se trouvent :

- Sur des talus bordant un torrent ou dans des lits de ruisseau (risque d'embâcle)

- Sur des surfaces agricoles en fortes pentes (> 40%)

LPE, art. 30c alinéa 2, OPair, art. 26a et 26b, RFCN Art. 33a

## Déchets en forêts :

Tout déchet est strictement interdit dans l'aire forestière, soit, notamment, les déchets végétaux provenant des jardins et des composts, les branches issues de la taille des arbres fruitiers, haies, buissons ou autres, l'herbe et la paille, les pierres des champs, les gravats et tout autre type de matériaux. Les photos n'illustrent qu'une infime partie de ce que nous trouvons régulièrement dans nos forêts !



Merci de bien vouloir respecter ces consignes. Le service forestier reste à disposition pour toute information complémentaire.

**Corporation forestière Glâne-Farzin**, Route des Trois Sapins 42, 1680 Romont

**Eliot Savoy**

Garde forestier

Triage FR 4.6

e.savoy@glane-farzin.ch

079/711.39.18

**Olivier Klopfenstein**

Garde forestier

Triage 4.3

olivier.klopfenstein@glane-farzin.ch

079/488.46.33

**Michel Roch**

Garde forestier

Triage FR 4.4

michel.roch@bluewin.ch

079/414.96.79



**MAURON**  
auto-électricité  
ROMONT

**Rte des Echervettes 9**  
**1680 Romont**

**+41 26 652 12 43**



**RAPHAEL DUMAS & FILS SA**  
GYPSERIE - PEINTURE - PAPIERS PEINTS

MAITRISES FEDERALES

**1684 MEZIERES (FR)**

TEL. + FAX (026) 652 13 20 NATEL (079) 418 76 30

**Chantal**  
**Coiffure**

**Chantal Chofflon**

Route des Glânes 41  
**1680 Berlens**

Prenez rendez-vous au:  
**Tél. 079 517 64 16**



**ELECTROFIL SA**  
INSTALLATIONS ELECTRIQUES

1684 MEZIERES/FR Tél. 026 652 45 45

Installations **Jérôme Dunand**  
Ingénieur HES

Contrôles OIBT **Philippe Currat**  
Maîtrise fédérale

**Gérald Bays**

[www.electrofil.ch](http://www.electrofil.ch)  
[info@electrofil.ch](mailto:info@electrofil.ch)

**De Bon Poil!**  
Salon de toilettage pour chiens



Produits naturels  
Possibilité gardiennage

**Volery Nicole**  
1680 Berlens

079/504.75.31  
sur rendez-vous



**GLASSON MIAUTON**

Votre partenaire pour tous les projets de construction

## Marie-France Morel Siffert

### « ferme » sa fenêtre et nous dit « adieu » !

Chères villageoises, chers villageois,

*« Autant de bougies, autant de printemps, et soudain par magie on arrive à vingt ans » (André Claveau)*

Et oui, déjà 20 ans, 20 bougies, et des mois de décembre magiques avec ses « fenêtres de l'Avent » qui rapprochent et réchauffent le cœur des villageoises et villageois.

En 1999, encouragée par Brigitte Kolly, ancienne conseillère communale, je proposais aux Méziéroises et Méziérois le défi d'orner, durant le temps de l'Avent, une fenêtre de leur « chez-soi » dans le but d'égayer et d'animer le village et surtout de fraterniser avec les habitants du lieu.

Dès 2004, à l'occasion de la fusion des villages de Mézières et de Berlens, le défi s'est élargi et la décoration des fenêtres s'est également répandue à Berlens.

Vous avez relevé le challenge avec succès ! Le moment est venu pour moi de baisser le rideau et de laisser ma place à d'autres forces.

Je garde aujourd'hui le souvenir des déplacements de cette foule joyeuse dans la nuit, parfois étonnement « douce » pour la période, parfois glaciale, venteuse, pluvieuse, et je la compare au pèlerinage des bergers et des rois mages qui se rendaient auprès de l'enfant Jésus, à Nazareth, en Galilée.

Je garde aussi en pensée la beauté de ces fenêtres toujours arrangées avec goût et amour. La créativité, l'originalité et même l'intimité de certains lieux ont enthousiasmé, impressionné, voire invité à réflexion les fidèles participants et les curieux d'un soir. Je n'oublierai pas non plus l'odeur des friandises, gâteaux, biscuits, thé et vin chauds qui nous rappelaient que Noël approchait.

Enfin, le « plaisir de faire plaisir », les sourires et les mots aimables adressés aux voisins m'ont rempli les yeux d'étoiles et resteront à jamais gravés dans ma mémoire.

Alors, merci à vous toutes et tous qui avez « joué le jeu ». Merci à la Commune et à la Paroisse qui m'ont accompagnée dans cette aventure hivernale et sur cet inoubliable chemin de l'amitié.

Et que vivent les « fenêtres de l'Avent » !

Marie-France Morel Siffert



## Ne fermons pas nos fenêtres et ouvrons notre cœur

### pour adresser un vibrant merci à Marie-France !

Ta décision, chère Marie-France, ne réjouit ni la Commune, ni la Paroisse, qui ont apprécié, au même titre que nos concitoyennes et concitoyens, ces parcours nocturnes de décembre, tout à la fois dernier mois de l'année et premier mois de l'hiver !

Les membres du Conseil communal et de la Paroisse s'unissent pour te dire leur reconnaissance pour ton enthousiasme, ton dévouement et ton attachement à célébrer l'esprit de Noël ! Ils garderont eux aussi le souvenir de la joviale et attentionnée Marie-France dirigeant, avec sa baguette magique, ces moments de fraternité et de convivialité vécus dans nos deux beaux villages.

Ils te souhaitent bon vent et cherchent une nouvelle bergère ou pourquoi pas un nouveau berger pour poursuivre ton initiative et reprendre le flambeau.

Avis est donc lancé aux citoyennes et citoyens qui se sentent l'âme d'un guide !

Le Conseil communal

Le Conseil paroissial



**CARROSSERIE  
DES  
CHAVANNES**  
carrosseriedeschavannes@bluewin.ch

Emmanuel BAECHLER Rte des Chavannes 3  
Nat. 079 637 68 44 1680 Romont

Matthias BAECHLER Tél. 026 652 14 44  
Nat. 079 793 71 40 Fax 026 652 42 41



**La  
Jambonnière SA**

Spécialités de jambon à l'os  
fumé à la borne  
Médaille d'Or

La Jambonnière SA  
1684 Mézières / FR  
Tél. + fax 026 652 25 24  
Fermé le mercredi



**Nouveau  
shop online  
www.fnx.ch**

Arruffens 1  
1680 ROMONT  
026 652 12 10

Rte de Saillon 30  
1926 FULLY / VS  
027 322 12 20

Pianos  
Orgues  
Batteries  
Percussion  
Podiums  
Partitions

Accordages  
Réparations  
Occasions  
Location  
Leasing  
Reprises

**En permanence 100 pianos et pianos à queue en stock**



**PÂTISSERIE  
BOULANGERIE  
TEA - ROOM**

**1684 MÉZIÈRES** **Tél. 026 652 52 60**

Au plus près de vos désirs gourmands avec votre Artisan



Le nouveau camion-échelle  
présenté à la population.

# LAGGER<sup>SA</sup>

**Chauffage – Ventilation – Sanitaire  
Traitement des eaux – Entretien - Dépannage**

Rte de Raboud 9 – 1680 ROMONT  
Tél.: 026 652 28 11 – Fax: 026 652 28 69  
E-mail: secretariat@lagger.ch

**PHOTO - VIDEO**  
Jean-Louis DONZALLAZ  
Grand-Rue 42 1680 Romont

Tél. : 026 652 23 26 Fax : 026 652 23 16

construction bois

**sallin**  
robert et pascal sa

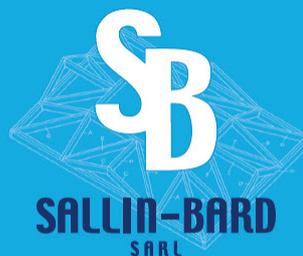
1690 Villaz-St-Pierre Tél. 026 653 91 10  
sallin.jsa@bluewin.ch Fax 026 653 91 19

# Fritz Aeberhard

## Charpente-couverture

1684 Mézières FR

079 282 85 76 026 652 20 25



**SALLIN-BARD**  
SARL

*Naturellement bois*

DEPUIS 1987

CHARPENTE  
COUVERTURE  
FERBLANTERIE  
OSSATURE BOIS

Ch. de la Parqueterie 2A  
1684 Mézières FR

www.sallin-bard.ch  
info@sallin-bard.ch

Nicolas Sallin 079 230 67 51  
Joël Sallin 078 750 33 82



## DÉCHETS'TRI

À VOTRE SERVICE

Fini les allers-retours  
à la déchetterie,  
**pour vous... je m'en occupe**

www.dechets-tri-a-domicile.ch - Raphaël Quaglia - tél. 079 558 81 82



Déchets'tri  
est un service de  
collecte de déchets  
recyclables  
à domicile

## celsius groupe

# CHALEUR

Partez gagnants avec le  
chauffage à distance

*Notre chaleur, votre confort*

www.groupe-e.ch

groupe

celsius  
groupe

connect  
groupe

entretec  
groupe

greenwalf  
groupe

groupe  
plus

PARTAGEONS PLUS QUE L'ÉNERGIE